

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public, que par décision de Monsieur le Ministre du Travail, Arrêté N° 3/2024/0109/181rect. du 19 février 2025, la société Wash & More SARL est autorisée à exploiter une aire de lavage et stockage de substances et mélanges classés à Sprinkange, 18, Op de Géieren.

La présente publication a été faite en vertu de l'article 16, alinéa 5 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés. Conformément à l'article 19 de la même loi, un recours est ouvert auprès du Tribunal Administratif qui statuera comme juge de fond.

Schouweiler, le 26 février 2025

La bourgmestre,
(s.) Manon BEI-ROLLER



Pour le secrétaire empêché,
(s.) Jeff BUFFADINI p.d.